

Durée : 7 h

Public : Tout public

Module : Gestes & Postures « + »

Objectifs de l'action

Savoir différencier les AT des MP (focus sur les TMS) et identifier les enjeux de ceux-ci.
Identifier l'importance de la prévention au sein de son entreprise et savoir y participer.
Identifier les parties du corps humain pouvant être fragilisées lors de ses tâches professionnelles.
Comprendre et savoir analyser les facteurs déclenchants et aggravants des TMS, de manière générale et sur son poste de travail.
Savoir pratiquer les gestes et postures adaptés sur son poste de travail suivant les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique, ponctuée de vidéos, d'échanges et de retours d'expériences.

Apprentissages pratiques (mises en situation).

Certains feuillets du manuel « Devenir acteur PRAP » (INRS - ED 7201) seront distribués aux participants et serviront de fil conducteur pour faciliter l'apprentissage tout au long de la formation.

Fonctionnement

En intra-entreprise (conseillé) : pour des raisons d'efficacité pédagogique, par groupes de 2 à 8 personnes maximum.

En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir des participants appartenant à la même branche professionnelle (Comité Technique National) afin d'obtenir des échanges et des retours d'expériences efficaces. Groupe de 2 à 8 personnes.

Analyse préalable de la demande et des besoins.
Proposition d'une offre de formation adaptée.

Evaluation & Validation de la formation

Evaluations formatives (tout au long de la formation) sous forme d'exercices/tests écrits et de cas concrets/exercices physiques.
A l'issue, une attestation nominative de fin de formation détaillant les compétences acquises sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'évaluations formatives favorables.

Remise d'un support pédagogique : Diaporama de la formation.

Tarifs

Nous consulter.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Importance des AT/MP et leurs conséquences :

- Définitions et différences entre Accident du Travail (AT) et Maladie Professionnelle (MP) avec un focus sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (Présentation du tableau 57 des MP).
- Les chiffres des AT/MP au niveau national, dans sa branche professionnelle (CTN), dans son métier (NAF) et dans son entreprise (en accord avec l'entreprise).
- Les enjeux humains et financiers des AT/MP.

La prévention :

- Le mécanisme d'apparition du dommage.
- La différence entre un danger et un risque.
- La différence entre prévention et protection
- La prévention : quand ? comment ? avec qui ? les avantages.

Le corps humain et ses limites :

- Le fonctionnement du squelette et de ses articulations, des muscles et des tendons, des nerfs (vidéos).
- Les facteurs déclenchants et aggravants des TMS.
- La reconnaissance des trois zones de mobilité (confortables, astreignantes, dangereuses) pour chacune des principales articulations.

Les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts :

- Les gestes et postures adaptés : vidéos et exercices pratiques en salle.
- Observation des postes de travail : les gestes et postures pratiqués actuellement et les risques encourus/les gestes et postures à pratiquer pour diminuer ces risques/les équipements mécaniques et aides à la manutention possibles (en accord avec l'entreprise).

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

Durée : 7 h

Public : Tout public

Module : Hygiène/Sécurité/Environnement

Objectifs de l'action

Savoir différencier les AT des MP et identifier les enjeux de ceux-ci.
Identifier l'importance de la prévention au sein de son entreprise et savoir y participer.

Identifier les parties du corps humain pouvant être fragilisées lors de ses tâches professionnelles.

Savoir pratiquer les gestes et postures adaptés sur son poste de travail suivant les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts.

Savoir participer à la préservation de son environnement, en tant que citoyen au quotidien et en tant que salarié dans son entreprise.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique, ponctuée de vidéos, d'échanges et de retours d'expériences.

Apprentissages pratiques (mises en situation).

Certains feuillets du manuel « Devenir acteur PRAP » (INRS - ED 7201) seront distribués aux participants et serviront de fil conducteur pour faciliter l'apprentissage tout au long de la formation.

Fonctionnement

En intra-entreprise (conseillé) : pour des raisons d'efficacité pédagogique, par groupes de 2 à 8 personnes maximum.

En inter-entreprises : FCI FORMATION s'efforcera de réunir des participants appartenant à la même branche professionnelle (Comité Technique National) afin d'obtenir des échanges et des retours d'expériences efficaces. Groupe de 2 à 8 personnes.

Analyse préalable de la demande et des besoins.

Proposition d'une offre de formation adaptée.

Evaluation & Validation de la formation

Evaluations formatives (tout au long de la formation) sous forme d'exercices/tests écrits et de cas concrets/exercices physiques.

A l'issue, une attestation nominative de fin de formation détaillant les compétences acquises sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'évaluations formatives favorables.

Remise d'un support pédagogique : Diaporama de la formation.

Tarifs

Nous consulter.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Importance des AT/MP et leurs conséquences :

- Définitions et différences entre Accident du Travail (AT) et Maladie Professionnelle (MP) avec un focus sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- Les chiffres des AT/MP au niveau national, dans sa branche professionnelle (CTN), dans son métier (NAF).
- Les enjeux humains et financiers des AT/MP.

La prévention :

- La différence entre un danger et un risque.
- Le mécanisme d'apparition du dommage (AT et MP).
- La différence entre actions de prévention (isoler/supprimer le danger – les principes du 5S) et de protection (EPC+EPI). Exercice d'application.
- Le rôle de préventeur : quand ? comment ? avec qui ? les avantages.

Le corps humain et ses limites :

- La reconnaissance des trois zones de mobilité (confortables, astreignantes, dangereuses) pour chacune des principales articulations.
- Les facteurs déclenchants et aggravants des TMS.

Les principes de sécurité physique et d'économies d'efforts :

- Les gestes et postures adaptés : vidéos et exercices pratiques en salle.

Préserver mon environnement :

- Quand et comment ? les sept gestes pour préserver l'environnement au quotidien.
- Pourquoi ? les enjeux environnementaux, humains, financiers et réglementaires.

Le tri sélectif industriel :

- Le circuit des déchets en entreprise.
- Les déchets inertes.
- Les déchets industriels banals (DIB).
- Les déchets industriels dangereux (DID).

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13

Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

FORMATION SECURITE ALIMENTAIRE

Durée : 14 h

Public : Responsable/chef de cuisine d'un établissement de restauration commerciale

Module : Hygiène alimentaire

Objectifs de l'action

Répondre à l'obligation de formation en la matière (décret n°2011-731 du 24/06/2011).
Mettre en place le Plan de Maîtrise Sanitaire et ainsi assurer la sécurité alimentaire dans son établissement.

Pré requis

Cette action s'adresse aux managers/responsables en poste et/ou aux personnes visant à exercer des responsabilités dans un univers de restauration :

- **restauration traditionnelle ;**
- **cafétérias et autres libres-services ;**
- **restauration de type rapide.**

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique, ponctuée d'exercices pratiques individuels et en groupe.

Echanges et analyses d'expériences et de pratiques.

Fonctionnement

En intra-entreprise : par groupe de 2 à 6 personnes.

En inter-entreprises : groupe de 2 à 6 personnes.

Evaluation & Validation de la formation

Support vidéo d'analyse des BPH & remise d'une attestation de formation.

Tarif

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Éric ROHMER : 06 73 58 59 94

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13

Contenu

Aliments et risques pour le consommateur :

- **Microbiologie des aliments.**
 - o *Les dangers biologiques dans l'alimentation.*
 - o *Le classement en utiles et nuisibles.*
 - o *Les conditions de multiplication, de survie, de destruction des microorganismes*
 - o *Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques.*
- **Les dangers microbiologiques dans l'alimentation**
 - o *Les principaux pathogènes dans l'alimentation.*
 - o *Les TIAC.*
 - o *Les associations pathogènes/aliments.*
- **Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques**
 - o *La qualité des matières premières.*
 - o *Les conditions de préparation.*
 - o *La chaîne de froid et du chaud.*
 - o *La séparation des activités.*
 - o *L'hygiène des manipulations.*
 - o *Les conditions de transport.*
 - o *Nettoyage et désinfection.*
- **Les autres dangers**
 - o *Chimiques, physiques, allergènes.*

Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale.

- **La notion de déclaration, d'agrément.**
- **L'hygiène des denrées alimentaires**
 - o *Principes du paquet hygiène.*
 - o *La traçabilité et les non-conformités.*
 - o *BPH & HACCP.*
- **Les contrôles officiels**
 - o *DDCSPP.*
 - o *Points de contrôle.*
 - o *Conséquences.*

Le plan de maîtrise sanitaire.

- **Les BPH**
 - o *Hygiène du personnel et des manipulations.*
 - o *T° de conservation, cuisson et refroidissement.*
 - o *Les durées de vie (DLC, DLUO, DDM).*
 - o *Congélation/décongélation*
 - o *Organisation, rangement et gestion des stocks*
- **Les principes HACCP**
- **Les autocontrôles et enregistrements**

Durée : 12 h*

*voir « Fonctionnement ».

FORMATION Santé & Sécurité

Public : Tout public

Module : Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs de l'action

Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise.

Appliquer ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail à la prévention dans son entreprise.

Maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, (faire) alerter, secourir, surveiller.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique (référentiel INRS), ponctuée d'apprentissages pratiques : mises en situation.

Fonctionnement

En intra-entreprise : au minimum 12 heures auxquelles il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise.

En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident).

*Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14.

A partir de 15 participants, la session doit être dédoublée.

En inter-entreprises : **FCI FORMATION** s'efforcera de réunir le nombre minimum de 4 participants requis pour ouvrir une session de formation au plus vite, les modalités de fonctionnement restant les mêmes qu'en intra-entreprise.

Evaluation & Validation de la formation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de Certification des Compétences du SST » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Pré requis

Aucun.

Contenu

Se situer en tant que SST dans son entreprise :

- Identifier son rôle en tant que secouriste.
- Identifier son rôle en tant que « préventeur » dans son entreprise.

La conduite à tenir en cas d'accident :

- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- Examiner la victime.
- (Faire) alerter.
- Secourir dans les cas où la victime : saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, ne répond pas mais respire, ne répond pas et ne respire pas.

Appliquer ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise :

- De protéger à prévenir.
- De faire alerter à informer.

Tarifs

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13

Eric ROHMER : 06 73 58 59 94

Durée : 7 h*

*voir « Fonctionnement ».

FORMATION Santé & Sécurité

Public : Tout public

Module : Maintenir et Actualiser ses Compétences de SST

Objectifs de l'action

Maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident.

La périodicité des sessions de maintien et d'actualisation des compétences est fixée à 24 mois. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une formation continue plus fréquente.

Organisation

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique (référentiel INRS), ponctuée d'apprentissages pratiques : mises en situation.

Fonctionnement

En intra-entreprise : au minimum 7 heures auxquelles il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise.

En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'accident).

*Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une demi-heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14.

A partir de 15 participants, la session doit être dédoublée.

Le non-respect de l'obligation de formation continue fait perdre la certification SST mais elle n'empêche pas la personne d'intervenir en cas d'accident.

Afin d'être de nouveau certifié SST, elle devra valider ses compétences lors d'une session de maintien et d'actualisation des compétences.

En inter-entreprises : **FCI FORMATION** s'efforcera de réunir le nombre minimum de 4 participants requis pour ouvrir une session de formation au plus vite, les modalités de fonctionnement restant les mêmes qu'en intra-entreprise.

Pré requis

Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Contenu

D'une façon générale, il comprend :

- Une évaluation à partir d'accidents de travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
- Une partie réservée à la révision des gestes d'urgence.
- Une partie consacrée à l'actualisation de la formation (aux risques de l'entreprise ou de l'établissement, aux modifications du programme).

Evaluation & Validation de la formation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont les mêmes que ceux utilisés pour la formation initiale : c'est la même grille d'évaluation nationale (document INRS) qui est utilisée.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs. Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'intégralité des compétences attendues du SST pourront être valablement reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Tarifs

Nous consulter.

Nous joindre

contact@fci-formation.eu

Frédéric WIANNI : 06 08 62 52 13
Eric ROHMER : 06 73 58 59 94